

A logo consisting of a grey circle containing white silhouettes of a group of people walking. Below the circle, the text "peuples solidaires" is written in a bold, sans-serif font, and "Caluire" is written in a larger, bold, sans-serif font below it.

**peuples  
solidaires  
Caluire**



<b>1 - PEUPLES SOLIDAIRES CALUIRE.....</b>	<b>3</b>
1.1 - Notre Philosophie .....	4
1.2 - Notre groupe .....	5
1.3 - Le bureau .....	5
1.4 - Notre fonctionnement : 8 Commissions .....	6
<b>2 - LES QUATRE AXES DE NOTRE STRATEGIE .....</b>	<b>7</b>
2.1 - Le Fédéralisme .....	8
2.2 - Le Partenariat .....	9
2.3 - Les droits économiques, sociaux et culturels .....	10
2.4 - L'éducation à la citoyenneté internationale .....	10
<b>3 - Notre implantation.....</b>	<b>11</b>
3.1 - Notre implantation en France .....	12
3.2 - Notre implantation au Burkina .....	13
3.3 - Le village de Bagaré .....	14
3.4 - Le village de Linonghin .....	17
<b>4 - NOS PROJETS .....</b>	<b>20</b>
4.1 - PROJETS BAGARE.....	21
4.2 - PROJETS LINONGHIN .....	23
<b>5 - ACTIONS EN COURS .....</b>	<b>24</b>
5.1 - Programme Sécurité Alimentaire .....	25
5.2 - Programme expérimental « engrais » à Bagaré .....	25
<b>6 - ANNEXES .....</b>	<b>26</b>
6.1 - Annexe 1 - Formations PSO France .....	27
6.2 - Annexe 2 - Fiche Projet .....	28
6.3 - Annexe 3 - Le Partenariat.....	29
6.4 - Annexe 4 - Le commerce équitable .....	30
6.5 - Annexe 5 - Le mécénat, partenariat avec les entreprises ....	31
6.6 - Annexe 6 - COFIDES : un outil financier.....	32
6.7 - Annexe 7 - Activités Bagaré.....	33
6.8 - Annexe 8 - Réalisations Linonghin .....	35
6.9 - Annexe 9 - Urgences Linonghin .....	36
6.10 -Annexe 10 - Utilisation d'engrais minéraux.....	37

# **1 - PEUPLES SOLIDAIRES CALUIRE**

## 1.1 - Présentation

Peuples Solidaires Caluire a été créé en 1975. Spécialisé dans l'éducation et l'aide au développement durable, notre groupe agit à Caluire et au Burkina Faso :

au Burkina Faso	à Caluire
<ul style="list-style-type: none"><li>→ en développant un partenariat avec 2 villages, à travers des visites et des échanges de courriers</li><li>→ en apportant durablement un soutien financier sur des projets à long terme</li><li>→ en s'appuyant sur une organisation paysanne, que Peuples Solidaire a aidée à se structurer dès le début.</li><li>→ En gérant une partie du Suivi, grâce à l'aide d'un correspondant autochtone burkinabé basé à Ouagadougou.</li><li>→ En travaillant en réseau avec d'autres structures du pays.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ En informant nos concitoyens sur la situation des pays du Sud : publications, films-débats, manifestations diverses.</li><li>→ En faisant connaître l'Economie Solidaire : journée annuelle du commerce équitable, conférences.</li><li>→ En travaillant en partenariat avec d'autres ONG ou groupes Peuples Solidaires.</li><li>→ En recherchant des financements pour mener à bien des projets de développement.</li><li>→ En relayant les campagnes de protestation organisées par "Réseau Solidarité" qui dénonce les injustices sociales les plus criantes commises sciemment au sud par les multinationales des pays développés.</li></ul>

## 1.2 - Notre Philosophie

La finalité de Peuples Solidaires est d'aider nos partenaires du Sud à accéder à leurs droits économiques, sociaux et culturels :

- . le droit de pouvoir vivre au pays
- . le droit à la santé
- . le droit à l'enseignement, à la formation et à l'information.

Cette aide passe par un partenariat d'égal à égal, un dialogue respectueux, la mise en œuvre d'actions réfléchies ensemble et visant le bien commun des communautés villageoises.

Pas d'assistanat, mais une aide ajustée pour permettre aux gens d'être acteurs de leur propre développement.

Peuples Solidaires est une ONG de solidarité internationale indépendante du politique et du religieux.

### **1.3 - Notre groupe**

Jacques BALVAY  
Geneviève BEAUPERE  
Annie CHANUT  
Monique COURTOT  
Chantal DERIOL  
Gérard GRAEFF  
Lucie GRAEFF

Annie MARTIN  
Paul PEYRAVERNAY  
Frank PIATON  
Maguy RICHARDIER  
Monique ROSET  
Bernard ROULE  
Christiane SILVENT

### **1.4 - Le bureau**

Présidente

Trésorière /Comptable

Secrétaire

Annie CHANUT

Christiane SILVENT

Annie MARTIN

## 1.5 - Notre fonctionnement : 8 Commissions

### **Réseau Solidarité**

Monique ROSET  
Jacques BALVAY  
Annie MARTIN

### **Commission Internet**

Frank PIATON  
Bernard ROULE  
Gérard GRAEFF  
Jacques BALVAY

### **Commission Burkina**

Annie CHANUT  
Monique ROSET  
Bernard ROULE  
Lucie & Gérard GRAEFF  
Geneviève BEAUPERE

### **Commission Mécénat**

Gérard GRAEFF  
Bernard ROULE

### **Commission Ecoles**

Maguy RICHARDIER  
Monique COURTOT

### **Commission Bulletin**

Monique ROSET  
Annie CHANUT  
Gérard GRAEFF  
Maguy RICHARDIER  
Monique COURTOT

### **Commission Finances**

Christiane SILVENT  
Lucie & Gérard GRAEFF  
Annie CHANUT

### **Événementiel**

Maguy RICHARDIER  
Geneviève BEAUPERE  
Chantal DERIOL  
Monique COURTOT  
Paul PEYRAVERNAY  
Bernard ROULE  
Annie MARTIN  
Christiane SILVENT

# **2 - LES QUATRE AXES DE NOTRE STRATEGIE**

## 2.1 - Le Fédéralisme

La Fédération « Peuples Solidaires » est créée en 1984 par la volonté de plus de 80 Associations locales françaises et belge, qui souhaitent se regrouper. La décision politique de cette initiative est motivée par le souhait de partager les expériences et de mutualiser les moyens, afin d'être plus efficace dans la réflexion et l'action et également plus visible auprès de la société civile et des structures politiques.

La Fédération apporte son aide à chaque association adhérente dans beaucoup de domaines :

### Information

- journal commun avec le CRID<sup>1</sup> anciennement appelé "Peuples en marche", fait le point régulièrement sur les événements et les prises de position concernant le développement Nord /Sud .
- information sur la vie des associations adhérentes (rubrique **palabres** sur le net [www.peuples-solidaires.org](http://www.peuples-solidaires.org) )
- information sur les activités des différentes commissions et du Conseil National.

### Formation

- création d'outils pédagogiques pour des animations dans les écoles.
- formation d'animateurs aux outils
- cycles de formation pour les militants, adhérents, sympathisants.

Pour en savoir plus, [Annexe 1 - Formations PSO France](#)

### Concertation-coordination

- sur l'orientation politique et stratégique de « Peuples Solidaires » .
- sur les actions communes à engager.
- sur les programmes de grande ampleur avec la C.E. et le MAE<sup>(2)</sup>

### Gestion – finances

- gestion de l'activité liée aux grands projets : CES<sup>3</sup>, PSA<sup>4</sup>, DESC<sup>5</sup>
- recherche de fonds (subventions UE<sup>(6)</sup>, MAE,...)
- gestion des comptes de la Fédération

La Fédération accueille chaque année de nouvelles adhésions :

- des individuels
- de nouvelles associations

---

<sup>1</sup> CRID : Centre de Recherche et d'Information sur le Développement

<sup>2</sup> MAE : Ministère des Affaires Etrangères

<sup>3</sup> CES : Conservation des Eaux et des Sols

<sup>4</sup> PSA : Programme Sécurité Alimentaire

<sup>5</sup> DESC : Droits Economiques, Sociaux et Culturels

<sup>6</sup> UE : Union Européenne



## 2.2 - Le Partenariat

Les Associations de la Fédération « Peuples Solidaires » entretiennent des **relations directes** avec leurs partenaires du Sud, en Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Sénégal, Mali...), en Amérique latine, (Brésil...), à Madagascar, et soutiennent des **réalisations concrètes**, sous forme de développement local (construction de diguettes, creusement de puits, de barrages contre l'érosion des sols, création de centres de santé, aide à l'enseignement et à la formation d'adultes...).

Ces projets sont le fruit de la **concertation** entre les citoyens du Sud et du Nord. « **Peuples Solidaires** » a organisé son partenariat de façon très rigoureuse avec les citoyens du Sud.

Pour en savoir plus sur la méthodologie, cf [Annexe 2 - Fiche Projet](#)

Un exemple de fiche projet est proposé en [Annexe 3 - Le Partenariat](#)

### **Peuples solidaires et l'UCODEP<sup>1</sup> un partenariat privilégié au Burkina Faso**

Depuis une trentaine d'années, « Peuples Solidaires » et **Ucodep**, organisation paysanne burkinabée, travaillent en partenariat pour notamment :

- favoriser la participation des femmes,
- contribuer à l'amélioration des revenus paysans par l'accès au crédit,
- renforcer les organisations de base,
- développer des solidarités inter-villageoises par la mise en œuvre de projets régionaux.
- promouvoir l'accès à la connaissance par l'aide à l'enseignement et à la formation d'adultes.

**Ucodep est une Fédération Nationale structurée en sous-fédérations régionales qui rassemblent des comités villageois, ou inter-villageois.**

Au niveau national, Ucodep est administrée par un Bureau, composé de responsables élus, issus des échelons régionaux.

Depuis 2000, Ucodep a mis en place une **cellule des femmes** assurant la prise en charge des questions qui leur sont spécifiques.

« Peuples-Solidaires » a développé également des partenariats avec d'autres structures, qui travaillent aussi pour le développement Nord/Sud :

Frères des hommes - Terre des Hommes – Ritimo - le CRID - Réseau Solidarité - AFDI<sup>2</sup> ....

Peuples Solidaires / Caluire collabore aussi ponctuellement avec le CCFD<sup>3</sup> pour animer la *journée annuelle de la Solidarité et du Commerce équitable*. Une quinzaine d'associations de la région sont invitées chaque année à participer à cette journée. (pour en savoir plus cf [Annexe 4 - Le commerce équitable](#))

Peuples Solidaires a commencé à développer un partenariat avec les entreprises (cf [Annexe 5 - Le mécénat, partenariat avec les entreprises](#))

---

<sup>1</sup> UCODEP : Union des COmités pour le DEveloppement des Peuples

<sup>2</sup> AFDI : Agriculteurs Français et Développement International

<sup>3</sup> CCFD : Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement

### 2.3 - Les droits économiques, sociaux et culturels

Au Nord comme au Sud, « Peuples Solidaires » agit pour une économie qui soit solidaire de tous les Hommes .Citons trois exemples :

- le **Commerce équitable** pour un développement durable,
- le **Micro – crédit** : une aide financière modeste aux porteurs de projets (très souvent des femmes), remboursable dans des délais contractuels,
- le **Cautionnement de crédit** à un taux préférentiel (cf. notre outil financier COFIDES) . (présentée en **Annexe 6 - COFIDES : un outil financier**)

La Fédération « Peuples Solidaire » mobilise des moyens au Nord, en menant des campagnes de soutien en faveur des citoyens du Sud, dont les droits sociaux, économiques et culturels ne sont pas respectés, voire inexistantes (liberté syndicale, droit du travail...). **Ces campagnes sont menées sous forme de lettres de soutien proposées par notre partenaire « Réseau-Solidarité » ([www.peuples-solidaires.org](http://www.peuples-solidaires.org)).**

### 2.4 - L'éducation à la citoyenneté internationale

« Peuples Solidaires » cherche à susciter une prise de conscience collective concernant le mal-développement, ses causes et ses solutions, en insistant sur l'interdépendance du Nord et du Sud.

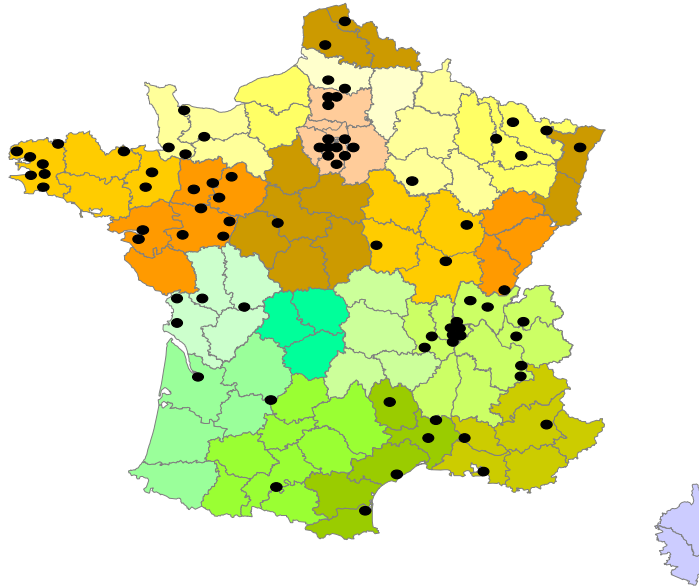
« Peuples Solidaires » s'engage dans des actions de sensibilisation et de formation du grand public, **produit et diffuse des outils pédagogiques, des publications** directement utilisables par les acteurs de l'éducation nationale et de la solidarité internationale (cf **Annexe 1 - Formations PSO France**).

- (1) CRID : Centre de recherche et d'information sur le développement  
(2) CCFD : Comité catholique contre la Faim et pour le Développement

# **3 - Implantation Peuples Solidaires**

### 3.1 - Implantation Peuples Solidaires en France

Localisation des différents groupes PEUPLES SOLIDAIRES



**Alsace**  
Strasbourg

**Aquitaine**  
Bordeaux  
Villeneuve sur Lot

**Bourgogne**  
Dijon  
Nevers  
Givry

**Bretagne**  
Plancoët  
Quimper Pont  
L'Abbé Brest  
Landernau  
St Pol/Morlaix  
Plouzané Lesneven  
Cesson Sévigné Le Rheu

**Centre**  
Blois

**Champagne Ardennes**  
Bouilly

**Charentes Poitou**  
La Rochelle  
St Georges Bidonne  
Surgères  
Poitiers

**Ile de France**  
Paris  
Maurepas  
Versailles  
Buc  
Evry  
Ballancourt  
Clamait  
Asnières  
Montrouge  
La Frette  
Cormeilles / Parisis  
Sannois

**Languedoc Roussillon**  
Corbières  
Bagnols sur Cèze  
St Gély du Fesc  
Marvejols  
Ste Croix Vallée

**Lorraine**  
Nancy  
Nancy 2  
Pont à Mousson  
Ancy sur Moselle

**Midi-Pyrénées**  
Colomiers

**Nord Pas de Calais**  
Lille  
Dunkerque  
St Pol sur Ternoise  
Basse Normandie  
St La  
Granville  
Avranches  
Fiers

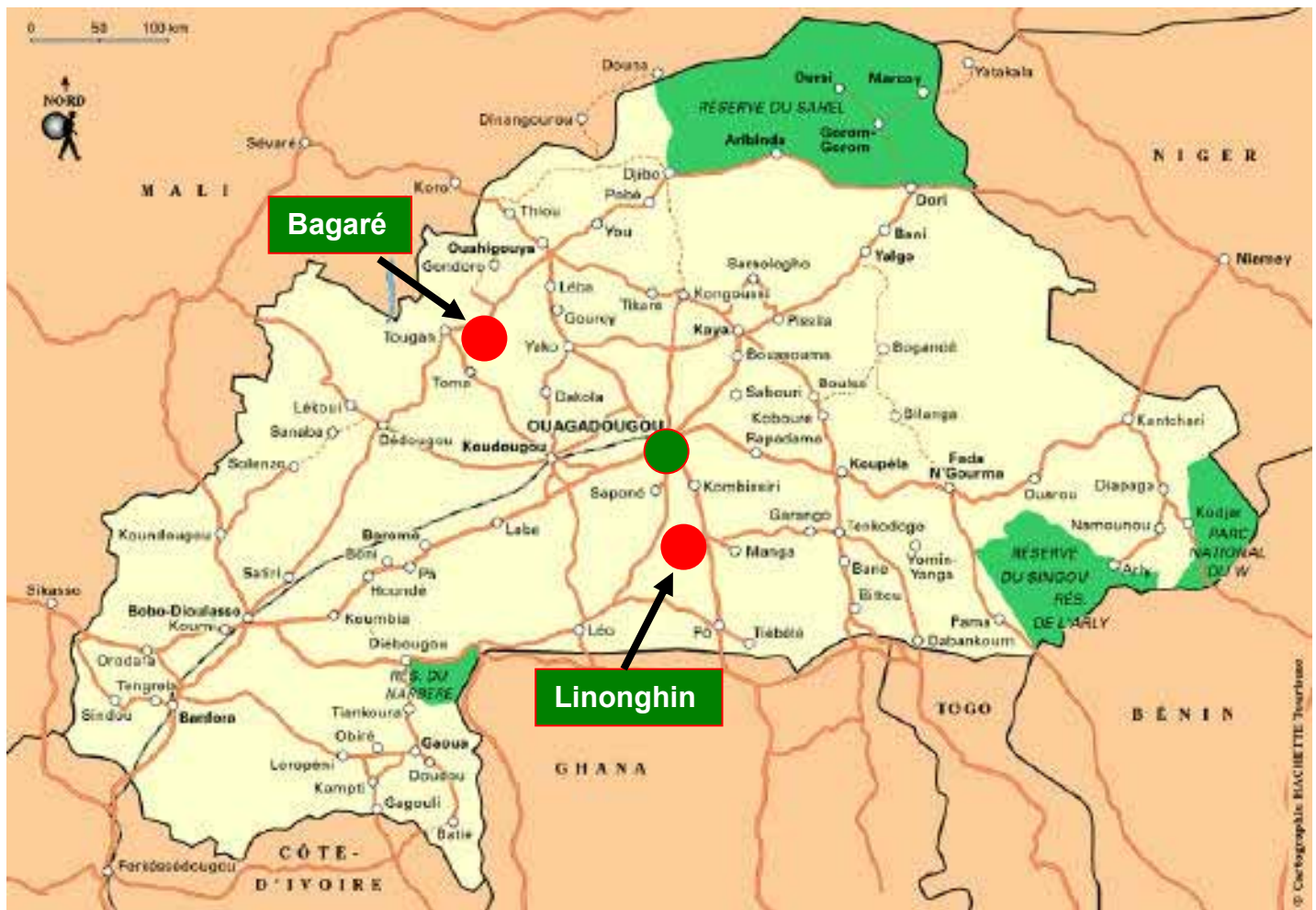
**Pays de Loire**  
Bouguenais  
Nantes  
Angers  
St Macaire  
Saumur  
Etival  
Le Mans  
La Suze  
LA Flèche

**Provence Alpes Cote d'Azur**  
Embrun  
Aubagne  
Avignon

**Picardie**  
Beauvais Noailles  
Laigneville  
Valdampierre

**Rhône-Alpes**  
Pays de Gex  
Miribel-Montluel  
Vaux en Bugey  
Grenoble  
Montrond les Bains  
Lyon  
St Laurent de Chamousset  
Villeurbanne  
Poleymieux  
Brindas  
Craponne  
Francheville  
Caluire  
Mornant  
Cognin  
Albens  
Cran-Gevrier

### 3.2 - Implantation Peuples Solidaires Caluire au Burkina



- Bagaré et Linonghin : 2 villages partenaires de Peuples Solidaires Caluire
- Ouagadougou : représentation Peuples Solidaires France  
représentation nationale UCODEP

### 3.3 - Le village de Bagaré

Population : 2513 habitants

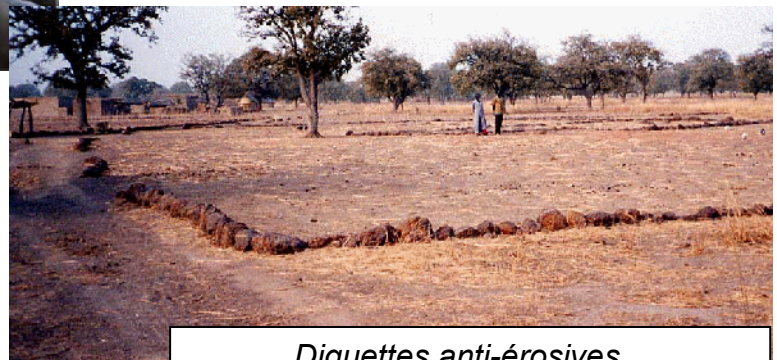
Ethnie des Mossis



Réunion avec le comité UCODEP



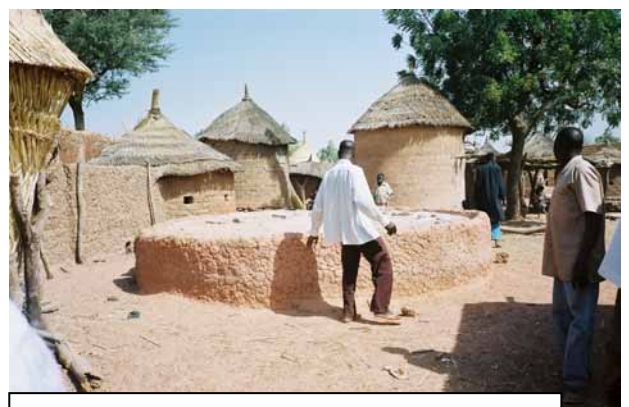
Fête après la réunion



Diguettes anti-érosives



La nouvelle génération de paysans



La meule du village

## Présentation

### Situation géographique

Le village de BAGARE se situe dans la province du PASSORE, à mi-chemin sur la grande piste reliant d'est en ouest YAKO à TOUGAN.

YAKO ville de moyenne importance est située à 50km de la capitale sur la RN reliant OUAGADOUGOU à OUAHIGOUYA au nord-ouest.

Pour les habitants de BAGARE , YAKO est la ville-ressources où ils peuvent trouver beaucoup de choses. Ils font les déplacements en vélo ou en motocyclettes pour les plus favorisés.

### Liste des villages adhérents au comité UCODEP

- |              |               |                    |
|--------------|---------------|--------------------|
| 1. Bagaré    | 8. Kienema    | 15. Tamesbaongo    |
| 2. Bisma     | 9. Korro      | 16. Rabouglitenga  |
| 3. Niouma    | 10. Tanghin   | 17. Ouindnongtenga |
| 4. Kalla     | 11. Bibiou    | 18. Niongnongo     |
| 5. Tagho     | 12. Gaon      | 19. Signonguin     |
| 6. Gorpuly   | 13. Darigma   |                    |
| 7. Pangtenga | 14. Kiendemba |                    |

### Cultures

Les principales cultures sont : mil, sorgho, niébé (haricot rouge)  
Maraîchage dans les bas-fonds

### Structures de la commune :

▪ Ucodep	19 villages rattachés à la structure UCODEP 38 groupements : 19 groupements masculin = 1038 membres 19 groupements féminins = 735 membres soit un total de 1773 membres
▪ Enseignement	▪ une école primaire, ▪ un C.E.G. ▪ un centre d'alphabétisation
▪ Santé	▪ <b>Un dispensaire :</b> Une responsable qui a fait 2 ans d'étude aide-soignante à BOBO. Elle doit répondre aux premiers soins et faire les accouchements. Le centre de soins, le plus proche, est à Yako La pharmacie: environ une vingtaine de boites de médicaments, c'est à dire presque rien ▪ <b>La salle d'isolement</b> (non terminée) ▪ <b>Une maternité</b> La salle d'accouchement : en moyenne 5 accouchements par semaine pour 2 lits. Les femmes restent 24h, pas de couverture, pas de matériel, ni d'équipement.

## **ACTIVITES**

### **Fosses fumières**

La fertilisation des sols a été assurée depuis de nombreuses années par apport de compost fabriqué dans des fosses fumières, à partir de la fermentation de débris végétaux. L'action se poursuit toujours. Plus d'une centaine de fosses fumières ont été construites.

### **Lutte anti-érosive**

Les sols sont lessivés à la saison des pluies. Pour lutter contre ce fléau, les paysans ont construit des cordons pierreux à partir de pierres tirées du sol à la barre à mine et transportées sur les champs avec des brouettes. Plusieurs barrages de diguettes sont disposés dans les champs suivant les courbes de niveau, afin de retenir l'eau et le limon.

A ce jour, une centaine d'hectares sont équipés de diguettes.

### **Reboisement**

A ce jour, 25.000 arbres de différentes variétés ont été plantés (equalytises, acacias albida, acacias mimosas)

### **Education**

Cette activité est assumée essentiellement par le groupement féminin. Les femmes animatrices développent depuis plusieurs années des activités d'alphabétisation et de formation sur la fabrication de produits générateurs de revenus. Exemple : le soubala, condiment utilisé pour faire des sauces.

Pour en savoir + sur ces activités, cf [Annexe 7 - Activités Bagaré](#)



### 3.4 - Le village de Linonghin

Population : 1163 habitants  
Ethnie des Mossis



*Réunion avec le comité UCODEP*



*La brousse*



*Rythmes et percussions locales*



*La pompe réparée*

## PRESENTATION

### Situation géographique

Le village est situé dans la province du ZOUNDWEOGO, département de Nobéré, à environ 100km au sud de la capitale, sur la R.N Ouagadougou – PO (direction du Ghana)

### Liste des villages adhérents au comité UCODEP

Au nord : Nobili – Lamzounsi – Tampoiou – Niaryiada-Kambo

A l'est : Sambraogo

A l'ouest : Koankin-Kougricinsé – Toémighin

La population est de 1163 habitants, composée surtout de Mossis, en majeure partie agriculteurs éleveurs

### Cultures

les principales cultures sont : sorgho - mil - un peu de coton - arachide - niébé

### Structures de la commune

Le village est structuré en 2 groupements faisant partie de la structure UCODEP :

- . un groupement villageois hommes de 58 membres
- . un groupement villageois femmes de 45 membres
- un centre d'alphabétisation
- un local nu servant de maternité
- **pas d'école**

Les points forts sont :

- **les femmes** qui forcent l'admiration par leur courage et leur persévérance
- **les jeunes** qui s'engagent dans la vie du village

## ACTIVITES

### Fosses fumières

Le groupement villageois entretient des fosses-fumières qui fournissent suffisamment de fumure organique pour la fertilisation des sols. L'action a démarré en 1999.

### Sites anti-érosifs

La lutte contre l'érosion des sols passe par la réalisation de diguettes en terre battue, qui sont tenues par des « herbes éléphants ». Les diguettes sont réalisées avec un tracteur loué pour ce travail.

Les diguettes ont pour fonction de retenir l'eau et d'éviter le lessivage des sols pendant la saison des pluies.

Depuis le lancement de l'opération CES en 1999, 250 ha de terrain ont été ainsi équipés de diguettes auprès des 11 villages suivants :

Nobili	Wétinga	Toemissi	Linonghin	Rarougri	Tingrétinga
Kalenko	Bilbalogo	Sougou	Yakin	Tanghin	

Cette action a été menée en "Union Solidaire", grâce au concours de trois autres associations, membres de Peuples Solidaires France.

A Linonghin le projet 2003 a ajouté 10 ha supplémentaires à ceux déjà réalisés.

Grâce à cette technique le rendement des céréales a augmenté de plus de 40%.

- ❑ **Reboisement**  
1ha d'eucalyptus plantés en 1999 pour obtenir du bois de chauffe. Cette initiative locale est très controversée, car l'eucalyptus pompe beaucoup d'eau pour se développer.
- ❑ **Education**  
Entretien de parcelles de démonstration dans les champs équipés de diguettes.

Pour en savoir [Annexe 8 - Réalisations Linonghin](#)

# **4 - NOS PROJETS**

## 4.1 - PROJETS BAGARE

Situation	Besoins
<b>Santé</b>	
<u>Logistique</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 centre de santé primaire fixe</li> <li>▪ 2 infirmières itinérantes pour les 19 villages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ manque de petit matériel et de médicaments</li> <li>▪ vélos ou mobylettes pour les infirmières,</li> <li>▪ frais de déplacement (essence et réparation)</li> </ul>
<u>Maternité</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 salle d'accouchement, avec 5 accouchements par semaine – les femmes ne restent que 24h.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ couvertures</li> <li>▪ tables d'accouchements</li> <li>▪ armoires de rangement pour le petit matériel</li> <li>▪ petit matériel de base pour les soins</li> <li>▪ médicaments et désinfectants</li> <li>▪ réparation de la pompe située à côté</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 salle d'isolement pour les malades qui s'agglutinent dehors devant le baraquement non terminé et exposé aux intempéries</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ terminer les chapes en béton</li> <li>▪ mettre les fenêtres et la porte d'entrée</li> <li>▪ placer un auvent</li> </ul>
<u>Pharmacie</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Il y a environ sur les rayons une vingtaine de boîtes de médicament, c'est à dire presque rien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ fourniture pour effectuer les premiers soins</li> <li>▪ médicaments pour infections et anti-douleur</li> </ul>
<b>CEG</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ coût de scolarisation trop élevé pour beaucoup de familles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Parrainage : on pourrait se baser sur l'expérience du Centre Féminin de Formation en Artisanat (CFFAD) de Dédougou, où les frais de participation des « apprenantes » sont d'environ 25000F CFA/an soit 38€ par an</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ équipement sportif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ équipement terrain de foot</li> <li>▪ maillot, short, chaussures et ballons</li> </ul>
<b>C.E.S. (Conservation des Eaux et des Sols)</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ pas de moyen de transport personnel pour le matériel et les matériaux, hors les camions loués et pris en charge par le programme C.E.S (2000-2003)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ remorque tractée par un mini tracteur type tracteur de montagne simple et robuste ou camionnette</li> <li>▪ charrettes à âne</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ manque d'outils pour extraire les pierres et les transporter pour effectuer les diguettes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ barres à mine, pelles, pioches, gants</li> </ul>

<b>Culture maraîchère</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Il s'agit de développer les cultures maraîchères pendant la saison sèche.</li> <li>▪ Traitements contre parasites</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ agrandir les retenues d'eau existantes dans les bas-fonds</li> <li>▪ achat de semences</li> <li>▪ achat de produits de traitement</li> </ul>
<b>Engrais chimiques</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ la demande émane d'une dizaine de personnes du groupement villageois, qui veulent développer la production de céréales pour atteindre l'autosuffisance alimentaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ expérimentation sur 3 ans (2004-2006)</li> <li>▪ achat d'engrais + semences = 2800 € pour la première année</li> </ul>
<b>Elevage volailles</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ insuffisance de viande dans la nourriture des villageois</li> <li>▪ manque de savoir-faire en hygiène pour prévenir les épidémies</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 5 poulaillers /an /comité sur 4ans, soit 20 poulaillers pour Bagaré à répartir dans les villages par le groupement inter villageois</li> <li>▪ formation</li> <li>▪ coût pris en charge par le programme PSA (cf <b>Programme Sécurité Alimentaire</b>)</li> </ul>
<b>Formation</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Elevage de volailles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ formation assurée par le dispositif PSA</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Expérimentation engrais</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Formation assurée par la cellule agro économique de la FNGN : honoraires + frais de déplacement pour la première année = 2400 €</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Alphabétisation fonctionnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Apprendre aux femmes à lire, écrire, compter dans leur langue (le moré).</li> </ul>
<b>Locaux et matériel</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Salles de réunion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 salle pour les hommes</li> <li>▪ 1 salle pour les femmes avec matériel et papeterie</li> </ul>

## 4.2 - PROJETS LINONGHIN

Situation	Besoins
<b>Eau</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ manque d'eau potable....</li> <li>▪ manque d'eau pour développer la zone de maraîchage en saison sèche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Il faudrait effectuer un nouveau forage avec pompe : 8 400 €</li> </ul>
<b>Diguettes</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ le projet 2004 prévoyait la construction de diguette en terre compactée sur 10ha</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Location d'un tracteur</li> <li>Financement C.E.S dernière tranche</li> </ul>
<b>Fosses fumières</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ matériel usé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Outils : pioches, pelles, brouettes, truelles</li> <li>▪ Matériaux : parpaings, ciment</li> </ul>
<b>Santé</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un local équipé d'un tabouret pour permettre aux femmes d'accoucher</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Besoin : un poste de santé comprenant : 1 salle d'accouchements, 1 salle de soins, 1 salle de repos, 1 accueil sous auvent. Devis 3 800€</li> </ul>
<b>Ecole primaire</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Il n'existait pas d'école primaire à Linonghin – seulement une école coranique qui dispense exclusivement un enseignement religieux.</li> <li>▪ Suite à notre passage le village a fait une demande auprès de l'Administration et a obtenu son école</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 45 tables-bancs : 1 890€</li> <li>▪ aide à la réalisation d'une cantine (devis demandé)</li> </ul>
<b>Activités génératrices de revenus</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ petits commerces</li> <li>▪ élevage de poulets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Soumbala : fabrication d'un condiment épicé qui sert à faire la sauce d'accompagnement des plats comme le TO (galettes mil)</li> <li>▪ achat de coqs et poules</li> </ul>
<b>Formation / teinture</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ pour 2 jeunes femmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ stage de formation à MANGA.</li> </ul>
<b>Alphabétisation</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ beaucoup de personnes ne savent pas lire et compter dans leur langue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ projet d'analphabétisation pour 30 personnes pendant 45jours : devis 53€</li> </ul>

Pour en savoir + [Annexe 9 - Urgences Linonghin](#)

# **5 - ACTIONS EN COURS**



## **5.1 - Programme Sécurité Alimentaire**

### *UN PROJET COFINANCE PAR L'UNION EUROPEENNE*

Peuples Solidaires a répondu en 2003 à l'appel d'offres émanant de la C.E et portant sur le projet « Sécurité Alimentaire », présenté par le Burkina Faso à Bruxelles.

Notre dossier a été accepté par la CE.

Le programme d'action bénéficie d'un cofinancement sur une période de 4 ans (2004-2007). Il concerne les régions du Sahel (province de l'Oudalan), du Nord (povince du Passoré) et du Centre Nord (provinces du Namentenga et Sanmentenga).

Ce programme vise à renforcer, structurer et appuyer l'organisation paysanne nationale Ucodep en lien avec les comités de l'Union des groupements villageois de Tin Akoff (UGVTA) non adhérents à l'Ucodep. Il s'agit de leur permettre d'assurer la prise en charge d'actions structurantes répondant à des situations d'insécurité alimentaire.

Articulé autour de deux volets, la gestion des ressources naturelles et l'augmentation des revenus, le programme prévoit la mise en place des activités suivantes :

- **Actions de conservation des eaux et des sols**, reboisement et actions hydrauliques afin de lutter contre l'érosion
- **Production et diffusion de semences certifiées**, *adaptées aux aléas climatiques et aux sols*, pour l'amélioration quantitative et qualitatives des céréales et légumes
- **Amélioration quantitative et qualitative de l'élevage avicole**
- **Amélioration quantitative et qualitative des productions agro-pastorales**
- **Alphabétisation fonctionnelle du public féminin**

## **5.2 - Programme expérimental « engrais » à Bagaré**

L'action est en cours depuis début juin 2004 et doit s'étaler sur 3 années. Elle a fait l'objet d'une convention signée par 4 partenaires :

- **Peuples Solidaires Caluire**
- **UCODEP Bagaré**
- **Peuples Solidaires Ouagadougou**
- **Cellule agro-économique de Ouahigouya**

L'objectif général est de renforcer les capacités des producteurs de BAGARE dans leurs efforts de reconstitution durable des sols et d'augmentation de leurs productions.

### **Annexe 10 - Utilisation d'engrais minéraux**

# **6 - ANNEXES**

## **6.1 - Annexe 1 - Formations PSO France**

S'informer et se former pour agir en faveur d'un monde plus équitable, c'est l'esprit dans lequel ont été conçus les outils pédagogiques Peuples Solidaires.

Présentation de quelques dossiers pédagogiques :

- le développement durable : 46 fiches de travail
- le tour du Monde en éducation : 36 fiches
- les enfants et l'école : 10 petits textes pour 6/7 ans
- relever le défi alimentaire : 16 pays- 16 fiches (élèves CM1 à la 5è)
- l'eau, un bien précieux : dossier 25 fiches + 12 panneaux expo
- l'eau avec les plus petits : CP à CE2
- les petits mégots : 9 fiches CE1 et CE2
- Viens, je t'emmène dans mon village : dossier de 30 fiches, 13 panneaux expo
- Tourisme durable : 30 pages, 16 ans et tout public
- Education à la citoyenneté internationale : 8 pages milieu scolaire
- 50 récits d'éducation : un panel d'idées - 16 ans et tout public
- don de médicaments : aide ou difficulté ? - 16 ans et tout public
- pour rencontrer le monde, guide 70 pages – pour éducateurs
- Sahel France, relations directes : guide 45 pages -16 ans et tout public
- etc...

Des livrets pour 8/12 ans

- citoyens d'une même planète : voyage dans 6 pays
- des jeux et des jouets pour tous : origine, conditions de fabrication, prix
- objectif : un seul monde : inégalité, mondialisation, migration
- l'éducation pour tous : 5 histoires présentant 5 enfants
- de la nourriture pour tous : jeux de rôles
- l'eau, un bien précieux : protection et gestion de l'eau
- etc...

Pour plus d'informations, [www.peuples-solidaires.org](http://www.peuples-solidaires.org)

**Retour Le Fédéralisme**

## 6.2 - Annexe 2 - Fiche Projet

<b>QUOI</b>	Ecrire ce que vous voulez faire De quoi s'agit-il ?	
	Pour faire QUOI ? Quel est le but ?	
<b>QUI</b>	Qui fait la demande ? Nom des demandeurs	
	Qui sont les bénéficiaires ?	
	Qui va faire le travail ?	
	Qui est responsable du projet ?	
<b>OU</b>	Où pensez-vous réaliser le projet?	
<b>QUAND</b>	Quand voulez-vous démarrer? Dates et planning	
	En combien de temps pensez-vous réaliser le projet? (années, mois, jours)	
<b>COMMENT</b>	Comment pensez-vous réaliser ce projet? Précisez la façon de faire.	
	<b>FORMATION</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ de quelle formation avez-vous besoin ?</li> <li>▪ qui va faire la formation ?</li> <li>▪ où va-t-elle se faire ?</li> <li>▪ durée de la formation ? (planning)</li> <li>▪ coût de la formation</li> </ul>	
<b>COMBIEN</b>	<b>COMBIEN CA VA COUTER ?</b> <b>COUT DU DEVIS : chiffrer tous les différents points du projet :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ matière première</li> <li>▪ matériel</li> <li>▪ transport</li> <li>▪ main-d'œuvre</li> <li>▪ formation</li> <li>▪ expertise</li> <li>▪ services extérieurs, etc...</li> </ul>	
	<b>FINANCEMENT :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Combien pouvez-vous mettre d'argent</li> <li>▪ Combien l'Etat peut vous donner</li> <li>▪ Combien demandez-vous à P.SO-Caluire</li> </ul>	
	<b>CREDIT : Montant :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ taux d'intérêts :</li> <li>▪ Banque (nom et adresse)</li> <li>▪ A rembourser sur combien de temps : Années Mois Jours</li> </ul>	

## **6.3 - Annexe 3 - Le Partenariat**

### **Méthodologie**

*Dans le cadre de son partenariat, Peuples Solidaires s'est doté d'une méthodologie rigoureuse en matière de conception, réalisation et suivi de projets.(cf.fiche projet)  
Cette méthodologie comprend cinq étapes.*

### **L'identification des besoins**

Un diagnostic local et participatif, permettant de prendre en compte la demande des populations, doit permettre de repérer les besoins en fonction du contexte et de hiérarchiser la mise en œuvre des actions.

### **Le Contrat**

Les engagements réciproques des partenaires dans le projet sont définis dans le cadre d'une convention précisant les attributions et rôles respectifs de chaque partenaire au sein du projet.(ex.convention engrais avec le village de Bagaré)

### **Contenu du projet**

Le projet doit préciser :

- de quoi il s'agit, en tenant compte de la hiérarchisation des besoins et de l'urgence en matière de survie,
- les différents acteurs concernés,
- les lieux concernés,
- le calendrier et la planification des actions,
- les moyens à mettre en œuvre : ressources humaines, matérielles, compétences techniques, expertises etc.
- le financement requis pour la mise en œuvre de l'action : il s'agit de prévoir les ressources nécessaires à la réalisation, au suivi et à l'évaluation du projet.

Ces ressources peuvent provenir de subventions, de fonds propres, d'opérations d'épargne liée à des actions de micro-crédits, de banques à vocation solidaire et éthique, d'opération de mécénat, etc.

### **Mise en œuvre de l'action**

La réalisation de l'action est placée sous la responsabilité du **comité UCODEP**, composé de représentants de groupement femmes et de groupement hommes.

L'action doit faire l'objet de bilans périodiques (techniques, organisationnels et financiers). Les évaluations doivent rendre compte du degré d'implication des femmes dans le processus de décision.

Il convient de veiller à une bonne circulation de l'information en mettant en place un **comité de pilotage**.

### **L'évaluation du projet**

Une fois le projet achevé, il s'agit de repérer les effets socio-économiques et environnementaux générés par la mise en œuvre du projet, et d'évaluer le taux de satisfaction par rapport aux besoins initialement définis.

Retour Le Partenariat

## 6.4 - Annexe 4 - Le commerce équitable

Le commerce équitable fait vivre les producteurs et dynamise l'économie locale

### Les engagements mutuels

#### → Pour l'acheteur

- Acheter à des producteurs locaux leurs produits au "juste" prix, leur permettant de vivre dignement : besoins familiaux, éducation, santé
- Verser des acomptes de 25% minimum (ce qui permet au producteur de financer plus facilement l'achat de ses matières premières)
- Poursuivre les relations avec le fournisseur dans la durée, pour éviter au producteur la « peur du lendemain ».
- Pratiquer la transparence et respecter les règles commerciales.

#### → Pour le producteur,

- s'interdire toute forme de travail forcé ou esclavage, respecter la qualité de ses produits et les délais de livraison.
- Pratiquer la transparence et respecter les règles commerciales.
- S'engager à rembourser son crédit conformément à l'échéancier



*Jean Claude  
sculpteur aux doigts d'or à Fianarandsoa*



**Retour** Le Partenariat

## **Annexe 5 - Le mécénat, partenariat avec les entreprises**

Peuples Solidaires Caluire a décidé de solliciter les entreprises comme le font déjà depuis longtemps certaines ONG (ex. Handicap-International, ...). Un partenariat avec les entreprises, établi sur des bases saines, devient indispensable pour apporter aux populations du Sud les réponses aux besoins énormes qu'elles expriment lors de nos contacts.

### **Fiscalité :**

#### ▪ **nouvelle loi sur le mécénat d'entreprise**

Le 2 août 2003 est parue au Journal Officiel, la loi n°2003-709 du 1<sup>er</sup> août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations. Cette loi, est entrée en vigueur au début du mois d'août 2003. Elle est essentiellement fiscale et est le principal volet du plan gouvernemental pour la relance du mécénat et des fondations annoncé le 17 décembre 2002.

#### ▪ **Nouvelle fiscalité pour les personnes morales**

L'article 238bis du CGI ouvre droit, sous conditions, à une réduction d'impôt égale à 60% de leur montant, les versements pris dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires, effectués par les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés.

La réduction d'impôt prévue à l'article 238bis, est dorénavant imputée sur l'impôt sur le revenu ou l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'année au cours de laquelle les dépenses ont été réalisées. Un décret fixe les obligations déclaratives et les modalités d'imputation des dispositions du présent article.

Cette nouvelle réglementation s'applique à l'ensemble des organismes bénéficiaires de dons qui sont actuellement visés au 1 (organismes d'intérêt général) et au 2 (fondations et associations reconnues d'utilité publique....)

### **Ethique dans la recherche de financements privés**

Les entreprises peuvent être sollicitées dans une logique de sponsoring, de partenariat ou de mécénat. Quoi qu'il en soit, un certain nombre de critères éthiques sont à prendre en compte.

Privilégier, dans la recherche de financements privés, des entreprises qui ont adopté un « code de conduite satisfaisant » (place de l'homme dans l'entreprise, qualité du management, image de marque interne et externe), respectant les valeurs et la politique de Peuples Solidaires.

- Ne pas solliciter d'entreprises contre lesquelles sont menées des campagnes d'opinion.
- Ne pas solliciter les entreprises dont il est avéré qu'elles sont impliquées dans des violations graves des droits de l'homme ou des droits sociaux fondamentaux.
- Ne pas solliciter d'entreprises contre lesquelles sont menées des campagnes liées à un « non-respect flagrant des droits élémentaires » (par exemple les entreprises directement mises en cause par un appel urgent du Réseau-Solidarité).
- Ne pas solliciter les entreprises agissant dans des domaines licencieux (armes, tabac, drogue, alcool, prostitution, pornographie...) ou fortement controversés .

### **Retour Le Partenariat**

## **Annexe 6 - COFIDES : un outil financier**

La *Coopérative Financière pour le Développement de l'Economie Solidaire (COFIDES)* a été créée en 1995 par Peuples Solidaires et Terre des Hommes France. Plutôt que de se substituer aux banques locales et d'octroyer des prêts directs, ces deux ONG fondatrices ont mis en place une structure pour impliquer des partenaires et notamment les banques locales.

La COFIDES est une S.A. coopérative, qui revêt la forme juridique d'Union d' Economie Sociale (UES). Ce statut lui permet de rassembler des personnes d'origines diverses : personnes physiques, associations, comités d'entreprises, mutuelle, institutions financière...Elle compte aujourd'hui 218 sociétaires.

La COFIDES joue le rôle d'intermédiaire dans l'octroi de micro-crédits entre les banques locales et des micro-entrepreneurs du Sud (groupements villageois, organisations paysannes ; caisses d'épargne-crédit, des individuels porteurs de projets...).Elle cautionne des prêts à l'aide d'une lettre de crédit certifiée par une banque française de premier rang.

La COFIDES mobilise de l'épargne solidaire au Nord alimentant un fonds de garantie international. Elle propose de devenir sociétaire et d'ouvrir un compte courant solidaire (rémunéré au taux de l'inflation). Les épargnants plus « engagés » parrainent des projets au Sud en misant leur épargne sur un projet. Un comité d'évaluation examine l'aspect technique d'une série de dossiers, leur contenu, l'encadrement et le suivi des projets.

La COFIDES intervient au Burkina-Faso, Mali et Togo, en faveur de plusieurs milliers d'entrepreneurs (des femmes à plus de 80%), sur des projets productifs d'élevage ovin, porcin ou avicole, de culture de maïs, de céréales ou de maraîchage...

La COFIDES a obtenu en juillet 2001 le label « FINANSOL », label d'épargne solidaire, pour son compte courant solidaire, label qui retient deux critères, la solidarité (projets d'utilité sociale) et la transparence.

**Retour *Les droits économiques, sociaux et culturels***



## **Annexe 7 - Activités Bagaré**

### **1. Bilan 2001-2002**      Rapport d'activités décembre 2002      (météo mauvaise)

#### **1.1 *Plantation arbres***

- 10000 arbres plantés (1998-2001)
- 9600 arbres ont repris
- 400 plants sont morts

#### **1.2 *Fosses fumières (compost)***

- 96 fosses fumières réalisées sur 19 villages

#### **1.3 *Diguettes***

- 37 ha de diguettes réalisées
- 5 villages

#### **1.4 *Enseignement secondaire***

- création d'un CEG à Bagaré –(récemment créé)  
4 classes et 3 logements pour les professeurs

Potentiel d'accueil dans chaque classe : de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>

. 6<sup>ème</sup> : 150 élèves

. 5<sup>ème</sup> : 120 élèves

. 4<sup>ème</sup> : 100 élèves

. 3<sup>ème</sup> : 90 élèves

total..... : 460 élèves

### **2. Programme 2002-2004** (bilan à venir)

#### **2.1 *Plantation arbres***

- 15000 arbres de différentes variétés (equalytises, acacias albida, acacias mimosa à Piengnenga)

#### **2.2 *Fosses fumières***

- 120 fosses fumières à creuser
- 19 villages

#### **2.3 *Diguettes***

- 59 ha de diguettes en pierre à réaliser
- 16 villages

#### **2.4 *Demi - lunes***

Technique de traçage au compas : rayon de 2 m, soit une retenue d'environ 12 m<sup>3</sup> (par temps de pluie on peut réaliser 10 demi - lunes/jr/personne, mais par temps sec 3 demi - lunes/jr/personne.

Il est prévu de réaliser 1600 demi-lunes en alternance avec des diguettes.

#### **2.5 *Engrais*** (11 membres dans 10 groupements)

- pour céréales : sorgho, mil, maïs, niébé
- expérimentation sur 3 ans à partir de la saison 2004

### **3. Programme prévu 2004/2005**

- **expérimentation engrais** : par 11 agriculteurs sur 3 ans (2004 – 2005 – 2006)
- *fosses fumières* : 250
- *reboisement* : 6ha – 3750 arbres
- *demi-lunes* : 5ha x 418 demi-lunes soit 2090 demi-lunes
- *alphabétisation* : 8 centres (itinérants)
- *cordons pierreux – diguettes* : 20ha (une partie des diguettes va émarger au projet PSA, c'est la Sous/Fédération qui va en faire la répartition).
- *maraîchage* : oignons, tomates, haricots, aromates, etc..

#### **Visite de la zone de maraîchage de Bibiou**

- grand potager : haricots, choux, oignons, piments, tomates, différents aromates
- un puits d'environ 20m de profondeur – l'eau est tirée par des fillettes à l'aide d'un seau au bout d'une corde
- problème de parasites : pucerons

Solutions :

- traiter au « T.6 ? » en pulvérisant sur les feuilles atteintes. (solution évoquée mais très chère)
  - traitement à base de plantes : souvent insuffisant – la mixture n'est pas toujours bien préparée ni dosée.
- *petit commerce* :
- *fabrication de "soubala" présenté sous forme de boulettes. Ce condiment est utilisé pour les sauces.*
  - *"tontine" : c'est une forme de micro-crédit que les femmes ont organisé entre elles. Cette formule existe déjà depuis de nombreuses années.*

Retour [Le village de Bagaré](#)

## 6.5 - Annexe 8 - Réalisations Linonghin

### Lutte anti-érosive des sols :

action dite « **Conservation des Eaux et des Sols** » réalisée en Union Solidaire avec la Sous Fédération de Manga (rapport d'activité du programme inter-villageois pour l'année 2003)

- *Villages retenus dans le plan 2003*

NOBILI

LINONGHIN

KALENKO

WETINGA

RAROOUGRI

- *Villages ayant déjà des partenaires, éliminés du projet CES*

BILBALOGO

TOEMISSI

TANGHIN

TINGRETINGA

SOUGOU

YAKIN

### Diguettes (en terre compactée) fixée par herbe éléphant

. plan 2003 : 50ha (10ha x 5villages)

. à réaliser dans la sous fédération = 100ha

. réalisées depuis le début de l'action CES en 1999 : 250ha

. augmentation de rendement : 40% (5 à 7sacs à ha)

### Plantation d'arbres à fruits utiles : néré et karité

. diguettes et fosses fumières vont de paire pour l'apport d'humus

Compte-tenu de la particularité du site géologique de la zone concernée, essentiellement sableuse avec rareté de cailloux et moellons, les diguettes ont été réalisées avec un tracteur (loué). Ainsi le tracteur attelé d'une charrue, après des relevés topographiques qui déterminent les courbes de niveau, suit ces courbes et confectionne des buttes, qui sont ensuite tassées à la main par les paysans. Les ouvrages doivent être entretenus régulièrement. Il est recommandé de semer sur les diguettes de « l'herbe éléphant » pour fixer la butte.

### Réparation de la pompe du village

En 2003, la pompe a été réparée à la demande d'UCODEP. Deux devis ont été établis; notre représentant burkinabé à Ouagadougou a assuré le suivi de l'opération. Son intervention a permis de faire baisser les frais de réparation de près de moitié : 560€ au lieu de 915€.

### **Retour Le village de Linonghin**

## 6.6 - Annexe 9 - Urgences Linonghin

### EAU

- *manque d'eau* pour faire du maraîchage en saison sèche
- *insuffisance d'eau potable*

Les gens ont bien apprécié la réparation de la pompe parce que les femmes et les enfants étaient obligés de faire plus de 5 km pour aller chercher l'eau dans un village voisin, chez le Chef du village.

**L'eau est le problème N° 1 du village.** Pour bien faire, il faudrait effectuer un deuxième forage.

L'argent que P.SO/Caluire a envoyé pour la réparation 500.000 F.CFA (762.25£) dépasse le coût de la réparation 369.000 F.CFA. (562.54£) Nous leur avons proposé d'affecter le solde à un compte épargne pour l'entretien de la pompe. Pour alimenter ce compte nous leur avons conseillé de mettre en route une tarification, même légère, pour habituer les gens à mieux gérer les ressources naturelles. On nous a répondu que ça ne posait pas de problème et qu'on mettrait en place un carnet de compte.

### SANTE

**maternité** : pour accoucher, les femmes de Linonghin devaient parcourir 7kms pour rejoindre la maternité la plus proche. Le local actuel, baptisé pompeusement « maternité », est un local d'une seule pièce, sol en ciment, mal fermé, avec en tout et pour tout un tabouret...Manque total de fournitures pour des soins adéquats.

**poste de santé primaire** : manque cruel de médicaments et de petit matériel pour les premiers soins.

En constatant l'état déplorable du système de santé, nous sommes intimement convaincus qu'il ne peut pas y avoir de développement durable si, parallèlement à l'action CES,\* il n'y a pas une action forte pour la Santé sous forme d'équipement en matériel de premiers soins et de fourniture de médicaments essentiels.

A ce sujet notre représentant burkinabé leur indique qu'ils ont une démarche à faire auprès de l'Administration pour obtenir l'accord d'ouvrir un dispensaire et une école. Il faut que les représentants du village fassent une demande de formulaire à l'Administration basée à MANGA, puis transmettent le document au Préfet. Cette démarche devrait aboutir, parce qu'elle s'inscrit dans la stratégie du gouvernement qui a lancé les PVD (Plan de Développement Villageois).

Nous leur avons dit que nous allions nous mettre en rapport avec des ONG, qui agissent dans le domaine de la santé pour voir ce qu'elles peuvent faire (Médecins du Monde – Médecins et Pharmaciens sans frontière).

### NOURRITURE :

Tributaire de l'eau, de la pauvreté des sols, du sous-équipement matériel, les habitants n'ont pas encore atteint un niveau satisfaisant d'auto-suffisance alimentaire.

### ECOLE

Il n'existe pas d'école primaire dans ce village. Les enfants sont obligés de faire environ 7 km pour aller à l'école la plus proche. Peu ou pas d'enfant sont scolarisés. Ils vont à l'école coranique locale où ils apprennent l'arabe et le coran. De nombreux parents réclament une école avec enseignants !..

### MICRO CREDIT

Manque de moyen financier pour aider les femmes à conduire et à gérer des activités génératrices de revenus : petit commerce et élevage de poulets. (ex.. Mamounaton CONG qui veut se lancer dans l'élevage de volaille : démarrage avec 1 coq et 2 poules)

Retour **PROJETS LINONGHIN**

## 6.7 - Annexe 10 - Utilisation d'engrais minéraux

Convention PEUPLES SOLIDAIRES CALUIRE // UCODEP BAGARE

### **OBJECTIF GENERAL**

Renforcer les capacités des producteurs de BAGARE dans leurs efforts de reconstitution durable des sols et d'augmentation de leurs productions.

### **OBJECTIFS SPECIFIQUES**

- Favoriser une meilleure productivité des sols et augmenter les rendements agricoles par l'utilisation d'engrais minéraux **combinée** à l'apport de compost des fosses-fumières.

- Développer le capital végétal à partir de légumineuses.
- Valoriser le savoir-faire et les compétences locales
- Améliorer les méthodes organisationnelles et techniques concernant l'utilisation d'engrais minéraux associés à la matière organique.
- Mettre en place un comité de gestion et de suivi de l'opération.

### **MISE EN ŒUVRE**

#### **ENGAGEMENTS**

##### **– Mode opératoire**

Pour bénéficier de l'engrais, les agriculteurs concernés devront obligatoirement signer leur engagement à respecter le mode opératoire. Le repérage sur le terrain devra être balisé solidement et clairement. Un contrôle sera effectué par le comité de gestion. La superficie de la zone expérimentale sera évaluée et communiquée par le comité de gestion.

Les signataires s'engageront également à poursuivre la fumure de la zone expérimentale en compost provenant des fosses-fumières.

Compte tenu de la non-maîtrise des techniques d'utilisation d'engrais minéraux par les bénéficiaires et des aléas climatiques, il est proposé **une phase expérimentale** qui se déroulera sur une durée de 3 ans (2004 – 2005 – 2006). Ce temps doit permettre :

- d'évaluer l'impact de l'emploi d'engrais minéraux en complément d'engrais organiques sur la culture de céréales (variétés à préciser).
- de mesurer la part du surplus de céréales, dont la vente pourrait permettre une épargne susceptible d'ouvrir plus facilement un accès au crédit
- d'apprécier l'impact des engrais minéraux sur la structure des sols et leurs effets sur l'environnement (pollution éventuelle).

Il reste à élaborer un protocole d'essais de fertilisation afin de comparer la fertilisation minérale seule avec celle résultant d'une combinaison de matière organique et minérale associée. D'autres démonstrations pourraient être dégagées des échanges avec les producteurs sur les techniques de production.

– Le comité UCODEP de Bagaré, bénéficiaire du projet, doit être à jour de sa cotisation à la sous fédération de Yako.

– Le comité UCODEP de Bagaré doit s'engager à faire le point fin 2004 et fin 2005 sur sa capacité d'accès au crédit, afin de participer financièrement, de

façon équitable, à l'achat des engrais pour les années 2005 et 2006. Le comité de gestion fera l'évaluation financière fin 2004 et fin 2005.

### **PHASE EXPERIMENTALE = 3 ans**

Le mode opératoire devra prévoir :

- une identité de structure des sols où se déroulera l'expérimentation ; les terrains devraient avoir tous bénéficié d'apports en fumure organique effectuée dans le cadre du plan C.E.S (Conservation des Eaux et des Sols) des années précédentes.
- un repérage précis et balisé des terrains concernés par l'expérimentation :
  - . ceux qui recevront de l'engrais
  - . ceux qui n'en recevront pas,afin de pouvoir effectuer une évaluation comparative la plus objective possible.

- une unicité de qualité des semences qui seront utilisées sur les terrains concernés. Afin d'éviter toute disparité de qualité au niveau des semences, il est prévu de réaliser l'expérimentation avec des *semences certifiées conformes* achetées à l'INERA de OUAGA.

### **FONCTIONNEMENT**

La mise en œuvre de l'opération engrais est placée sous l'égide du Comité UCODEP de Bagaré. Elle est gérée au quotidien par un comité de gestion et de suivi.

#### **- Création du Comité de gestion et de suivi**

##### **a) Constitution du comité**

- représentants du comité UCODEP de Bagaré :
  - . représentants Comité UCODEP groupement hommes
  - . représentants Comité UCODEP groupement femmes
- représentant Sous Fédération UCODEP/YAKO
- représentant Peuples Solidaires : Saïdou Ouedraogo
- ingénieur agronome de la cellule agro économique de Ouahigouya : Hubert Badiel

##### **b) Responsabilités du Comité**

Le Comité est responsable de :

- ➔ l'achat des engrais et des semences sera effectué à Ouagadougou sous l'autorité du représentant Peuples Solidaires auprès du Comité Ucodep Bagaré
- ➔ de la gestion du suivi sur le terrain, respect de la mise en œuvre technique,
- ➔ du bon déroulement de l'opération sur le terrain, de la remontée des problèmes rencontrés et de la rédaction des compte-rendus : 1 compte rendu pour la préparation – 1 compte rendu pour la mise en œuvre – 1 compte rendu pour l'évaluation des résultats.
- ➔ de la concertation et de la coordination avec les acteurs de formation et de l'appui technique de :
  - . Cellule agro économique de Ouahigouya
  - . Peuples Solidaires Ouagadougou
  - . François Oumsaonré – Agent « techniques agricoles » Bagaré
- ➔ de la gestion financière de l'opération par la tenue d'outils simples de gestion permettant d'apprécier les résultats

→ de la gestion du suivi de l'opération : communication, concertation, coordination entre tous les acteurs.

### **-Formation – Appui technique - Conseil**

La formation et l'appui-conseil seront assurés par un groupe de trois personnes compétentes, qui se répartiront les tâches.

#### **a) Constitution du « groupe formation – appui technique »**

- . 1 agent « techniques agricoles »: François Oumsaonré- Comité UCODEP/BAGARE
- . 1 ingénieur de la cellule agro-économique d'Ouahigouya Hubert Badiel
- . le représentant P.SO à Ouagadougou

#### **b) Activités du « groupe formation-appui technique »**

Ce groupe formation apporte aux agriculteurs la formation nécessaire pour :

- connaître les céréales et leurs besoins
- connaître les engrais minéraux, leur utilisation, leur impact sur les sols et leur environnement
- connaître et maîtriser les techniques de production
- être initiés à la gestion de l'exploitation agricole
- permettre aux agriculteurs d'avoir les connaissances nécessaires pour faire face aux fournisseurs d'intrants, indécis.

Ce comité est à la disposition des bénéficiaires pour leur apporter l'aide technique nécessaire. Cette formation sera dans un premier temps essentiellement pratique et réalisée sur le terrain.

Le groupe de formation établira un programme de formation et d'appui technique et rendra compte du déroulement de l'opération par des évaluations régulières.

## **FINANCEMENT**

### **ANNEE 2004**

Peuples Solidaires Caluire verse la subvention demandée par le comité UCODEP de Bagaré, soit 2800€ (1 836 680 FCFA).

Peuples Solidaires Caluire paie directement la prestation formation soit 2400 € et l'appui technique à la cellule agro-économique de Ouahigouya.

Peuples Solidaires Caluire verse des indemnités à son correspondant Peuples Solidaires basé à Ouagadougou, pour l'aide à la mise en œuvre et au suivi.

**ANNEE 2005**

Même schéma qu'en 2004 – montant de la subvention à adapter en fonction des capacités d'accès au crédit

**ANNEE 2006**

Même schéma qu'en 2004 – montant de la subvention à adapter en fonction des capacités d'accès au crédit – dernière année de l'aide financière de Peuples Solidaires Caluire. Les producteurs doivent arriver à l'autonomie financière.

**Peuples Solidaires  
Caluire**

**UCODEP  
Bagaré**

**Peuples Solidaires  
Ouagadougou**

**Cellule agro-économique  
Ouahigouya**

[Retour Programme expérimental « engrais » à Bagaré](#)